

FILIEN ADMR PROLONGE ET ETEND A TOUS LA GRATUITE DE SA TELEASSISTANCE

Le 26 mars dernier, nous annonçons notre mobilisation aux côtés du personnel soignant et des services à domicile en proposant gratuitement notre téléassistance à toute personne sortant d'hospitalisation durant la période où l'épidémie était très active. Aujourd'hui, jour de déconfinement, la situation reste encore fragile. **Nous avons donc décidé de prolonger et étendre cette opération en offrant jusqu'à 2 mois d'abonnement gratuits à notre service.**

#TousSolidaires : une valeur fondamentale pour une situation exceptionnelle

Le 11 mai 2020 annonce le jour du déconfinement et nous fait entrevoir la possibilité d'un retour progressif à la normale. Cependant, cette situation reste encore délicate. L'éventualité d'une réactivation de l'épidémie est présente et la pression exercée par ce virus sur le personnel soignant et les services à domicile qui interviennent au quotidien chez les personnes fragiles (âgées, isolées, en situation de handicap...) est toujours réelle.

Il est important de rester mobilisés en cette période. Ainsi, à compter de ce jour et jusqu'au 30 juin 2020 :

- Toute personne souhaitant s'abonner à notre service bénéficiera d'**1 mois d'abonnement gratuit**,
- **1 mois d'abonnement gratuit supplémentaire** sera appliqué si cette personne sort d'hospitalisation

Nous resterons très attentifs à l'évolution de la situation dans les prochaines semaines et prolongerons de nouveau cette gratuité si nécessaire.

Avec cette opération, nous contribuons à sécuriser les plus fragiles à leur domicile, faciliter la libération de lits dans les hôpitaux et diminuer le nombre d'appels au SAMU en proposant notre service qui peut être contacté 24h/24 quoi qu'il arrive : envie de discuter, doute, angoisse, chute, malaise...

« Prolonger la gratuité de notre service et l'étendre à tous nous a paru être une évidence. En plus de sécuriser la personne à son domicile et de s'assurer que la convalescence se déroule bien, notre téléassistance contribue également à **rassurer les aidants car ils savent que leur proche est accompagné 24h/24**. Un point non négligeable, en particulier lorsqu'il est conseillé aux personnes fragiles de rester encore vigilantes en limitant au strict minimum leurs déplacements et contacts physiques. Il sera donc toujours difficile de leur rendre visite régulièrement, comme cela pouvait se faire avant la crise sanitaire. Dans ce cas, nous nous chargeons de veiller sur eux pour leur éviter la solitude et l'isolement. » conclut Hervé Meunier, Directeur général de Filien ADMR

À propos de Filien ADMR :

Filien ADMR a été créé par l'ADMR - 1^{er} prestataire de services à la personne - en 1988 dans le but d'assurer une complémentarité à ses services de maintien à domicile. Filien ADMR porte une ambition d'innovation technologique et sociale pour apporter aux Seniors des solutions adaptées à leur situation et leur environnement. Aujourd'hui, c'est l'un des principaux acteurs nationaux de téléassistance. **L'entreprise a reçu en 2016 la certification NF Service « téléassistance au domicile », véritable gage de qualité et de confiance pour les abonnés et leur entourage.**

Chiffres clés Filien ADMR :

- 32 ans d'expérience, 90 salariés
- 250 000 personnes équipées depuis le début de l'activité dans toute la France
- 650 000 appels traités en 2019

Contact presse :

Filien ADMR • www.filien.com • Lorène BRAULT • lbault@filien.com • tél. : 06 73 43 49 49